

La responsabilité en partage

Dans le cadre du processus pour réenchanter l'école, un nouveau défi a été lancé : vivre une responsabilité en partage. Mais comment inscrire la responsabilité en partage dans un mouvement de réenchantement ? Car souvent la responsabilité se situe plutôt du côté de l'opérationnel, de la mise en application, et le réenchantement du côté du souffle et de l'horizon ?

C'est peut-être une certaine manière de concevoir le « partage » qui peut transformer la responsabilité en source de réenchantement. Si le partage est conçu seulement comme redistribution des responsabilités, visant à ce que chaque membre de la structure en prenne sa part, c'est déjà un premier pas, mais pas encore suffisant pour réenchanter. Si le partage est envisagé comme capacité à déléguer au lieu de vouloir tout contrôler, c'est déjà un premier pas, mais pas suffisant pour réenchanter. Si le partage est perçu comme augmentation de la responsabilité individuelle et réduction de la centralité du chef, c'est déjà un premier pas, mais pas suffisant pour réenchanter. Car le partage qui réenchante n'est pas celui qui distribue de manière plus équitable ce qui est commun, mais celui capable de créer un nouveau commun.

Car le partage qui réenchante n'est pas celui qui permet à chacun de prendre sa part de responsabilité mais celui qui relie les responsabilités individuelles. Car le partage qui réenchante n'est pas celui qui fait de la mise en commun mais plutôt celui qui fait de la communion.

La responsabilité en partage peut réenchanter si en plus de rendre chaque membre plus responsable du projet commun, elle crée des espaces où la responsabilité de chacun est nourrie par celle des autres. La responsabilité en partage peut réenchanter si elle propose une co-responsabilité qui ne soit pas agrégation mais plutôt croisement des responsabilités individuelles.

La responsabilité en partage peut réenchanter si elle permet à chaque membre d'être transformé et déplacé par les autres.

Oui, la responsabilité en partage peut contribuer au réenchantement si elle est capable de produire deux choses qui lui sont naturellement contraires : si elle habilite chacun à « lâcher prise » et si elle permet que ce lâcher prise soit fécondé par les autres.

Elena Lasida

Professeur à l'Institut Catholique de Paris

Texte issu de l'édito de la newsletter du réenchantement